Le Cateau et vous

Conseil Municipal

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU 9 JUIN 2023

- **Élection des délégués pour les Sénatoriales**
- **Colis de fin d'année aux Aînés**
- **Subventions aux associations**
- **Modification des titres restaurant**
- **Acquisition d'un fusil du Maréchal Mortier**

Questions diverses :

- **Acquisition d'une parcelle**
- **Opération de Revitalisation de Territoire**

PRÉSENTS : *André BIHANGOU, Françoise CAMPIN, Fabien CARPENTIER, Sylvie CLERC, Dominique COLEMAN, Matthieu DAVOINE, Olivier DESCAMPS, Annie DORLOT, Guy DRUENNE, Agnès GABET, Jacques JANTI, Jean-Claude LEGRAND, Jean-Marc LEGRAND, Marie-Christine LEUZIERRE, Joëlle MANESSE, Bruno MANNEL, Joseph MODARELLI, Nathalie PINHEIRO, Stéphanie PLATEAUX, Didier PORCHERET, Brigitte REZGUI, Michel RICHARD, Serge SIMÉON, Chloé THEBERT, Dimitri VITASSE.*

REPRÉSENTÉS PAR PROCURATION : *Angélique DEMARBAIX, Philippe ESTEVEZ, , Pascal PANTEGNIES, Angélique PLAQUIN.*

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES SÉNATORIALES

Le 24 Septembre 2023 auront lieu les élections sénatoriales. Pour ce faire, il faut au préalable élire des délégués et des suppléants qui représenteront chaque Conseil Municipal. Ces délégués locaux composeront la majeure partie du collège électoral appelé à élire 170 sénateurs le 24 septembre 2023.

Afin de représenter notre ville, sur nos 29 conseillers municipaux, 15 sont élus « ***délégués*** » et 5 sont « ***suppléants*** ». M. SIMÉON, Conseiller Régional et Mme CLERC, Vice-Présidente du Département, voteront en leur qualité au sein du collège dont ils font partie, laissant ainsi plus de place aux délégués du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire avait proposé à M. PORCHERET de composer une liste unique, sans aucune consigne de vote et en toute liberté individuelle, permettant ainsi au groupe minoritaire de disposer de 3 postes. Cette liste nommée « ***Pour Le Cateau-Cambrésis*** » avait reçu l'agrément de la liste minoritaire, leur octroyant une représentativité lors du vote. Monsieur le Maire précise que cette méthode avait été retenue par la liste d'opposition le 30 Juin 2017 pour les Sénatoriales sans aucune difficulté.

M. COLEMAN s'insurge de cette alliance, sans qu'il ait été concerté en amont par le leader de l'opposition, pour être titulaire. Il décide dès lors de déposer sa candidature unique pour ce scrutin. Le résultat est le suivant :

- 28 voix pour la liste d'union majoritaire / minoritaire
- 1 voix pour M. COLEMAN

Ainsi, les délégués titulaires et suppléants sont :

► ***délégués*** :

Joseph MODARELLI, Chloé THEBERT, Matthieu DAVOINE, Joëlle MANESSE, Bruno MANNEL, Stéphanie PLATEAUX, Jean-Claude LEGRAND, Annie DORLOT, Dimitri VITASSE, Françoise CAMPIN, André BIHANGOU, Agnès GABET, Didier PORCHERET, Marie-Christine LEUZIERRE, Jacques JANTI

► ***suppléants*** :

Guy DRUENNE, Nathalie PINHEIRO, Brigitte REZGUI Pascal PANTEGNIES, Angélique PLAQUIN.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après avoir présenté aux services de la Mairie : leur rapport d'activités, leur rapport financier et le compte-rendu de leur assemblée générale, ces associations seraient éligibles aux subventions suivantes :

Associations de Loisirs et de Sports

• Cato Forme	300€
• Gym Union	300€
• Gym Vie	300€
• ACFC (coureurs de fond)	7 125€
• Cyclo Club Catésien	350€
• Taï Chi Chuan	300€
• Club de Tir Sportif	400€
• Les rencontres citoyennes	400€
• AS Badminton Loisirs	300€
• AS Jean Rostand	400€
• AS Lycée	400€
• Local Unique Colombophile	540€
• Société de pêche « La sirène »	350€
• Sporting club catésien	13 000 €
• Cité des Jeunes - Basket-Ball	12 500 €
• Volley Ball	300€
• Cité des Jeunes - Tennis de table	1 300€
• Tennis Club	1 000€
• Société de chasse Saint-Hubert	120€
• Amat' Academy	400€
• La Castellane	1 000€
• Le Cateau Pétanque	400€
• Majorettes les étoiles d'argent	500€
• Club 4x4	350€
• Caramathon	500€
• Club Aïkido Waza	200€
• Judo Jujitsu	1 200€
• Commanderie de la Chaude Andouille	1 500€
• Tchiot Bout de Laine	300€
• Multiform	285€
• Club Hippique Le Cateau	300€
Total	**46 620 €**

Œuvres Sociales

• Amicale des Sapeurs Pompiers	500€
• Harmonie Municipale	1 805€
• Association des Donneurs de sang	400€
• Les Restos du Cœur	160€
• Association HAVRE	500€
• Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH)	200€
• Secours Catholique	160€
Total	**3 725 €**

Associations Patriotiques

• Association des Anciens Combattants	610€
• Médaillés militaires	100€
• Entr'aide de la légion d'honneur	60€
• Union des parachutistes	100€
• Officiers de réserve	100€
• Entente des sociétés patriotiques	100€
• Anciens des forces françaises en Allemagne Autriche	100€
Total	**1 170 €**

Divers Organismes et Associations

• Le Cateau Expansion	4 940€
• Association du Marché aux Bestiaux	1 000 €
• Les Petits Mômes de Langevin	100 €
• Les enfants de l'école Curie	100 €
• Les Amis de l'école Matisse	100 €
• APE de l'école Saint-Joseph	100 €
• Les Amis de Wielsbeke	600€
• Les Amis de Cave	950€
• Les Amis des Westerburg	600€
Total	**8 490 €**

Soit au total plus de 60 000 € pour soutenir les associations du Cateau en subventions annuelles de base auxquelles il convient d'ajouter les coûts induits (chauffage, électricité, surveillance Palais des Sports et autres, entretien par le personnel des services techniques, minibus à disposition...)

De par leur affiliation à certaines associations Catésiennes, plusieurs élus ne participent pas au vote.

Vote : **5 abstentions pour ACFC (coureurs de fond), 6 Abstentions pour les associations de jumelage**

SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE AUX ASSOCIATIONS

- ***Comité des Oeuvres Sociales*** du personnel communal : 21 500 €
- ***Centre Communal d'Action Sociale*** : 50 000 €
- Association « ***Les Amis de Beffroi Vision*** » : 3 000 €

Ces sommes allouées sont identiques à l'année 2022. Elles seraient attribuées sous réserve que chaque association apporte en Mairie : son rapport d'activités, rapport financier et compte-rendu de l'assemblée générale.

Vote : ***Unanimité***

COLIS DE FIN D'ANNÉE AUX AINÉS

Depuis de nombreuses années, la ville du Cateau-Cambrésis propose à ses Aînés de participer à un voyage en été, ou de recevoir un joli colis de fin d'année pour les personnes n'ayant pas souhaité se joindre à la sortie estivale.

De plus en plus, nous entendons des remarques quant à ce colis gourmand, chargé de produits, pas toujours de notre terroir. De plus en plus de personnes souhaiteraient disposer d'une somme équivalente.

Afin de répondre à vos attentes, et pour toujours satisfaire le maximum de citoyens de notre ville, la commission Seniors initie un changement.

A la place du colis gourmand des fêtes, chaque senior de plus de 63 ans habitant Le Cateau et inscrit sur les listes électorales ou s'étant signalé en Mairie, recevra un chèque cadeau.

Ce bon d'achat sera de 35 €, à valoir uniquement dans un commerce catésien, dont la liste des participants sera transmise avec le chèque.

Ce chèque devra être utilisé avant la mi-février de l'année suivante, au plus tard.

Cette décision vise encore une fois, à satisfaire nos Aînés, et à soutenir notre commerce de proximité (près de 50 000 € injectés dans l'économie catésienne) par de multiples actions développées au Cateau-Cambrésis depuis plusieurs années (aide aux loyers, aide à l'installation, aide de la CA2C en cas de travaux).

Vote : ***Unanimité***

MODIFICATION DES TITRES RESTAURANT

Le Conseil Municipal du Cateau-Cambrésis a acté en Octobre 2021 l'attribution de chèques restaurant à l'ensemble du personnel communal. La valeur d'un ticket restaurant est fixée à 7 €.

Monsieur le Maire propose de porter la valeur unitaire du titre restaurant à 8 € à partir du 1er Septembre 2023, afin d'optimiser le pouvoir d'achat du personnel, soit environ 220 € par an. Sur cette base de 8 €, l'agent aurait à sa charge 3 € 20. La ville du Cateau-Cambrésis financerait le reste, 4 € 80.

Vote : ***Unanimité***

ACQUISITION D'UN FUSIL DU MARÉCHAL MORTIER

La ville du Cateau-Cambrésis a fait l'acquisition, par l'intermédiaire de M. Jean-Marie IRLANDE averti d'une vente aux enchères, d'un fusil de chasse ayant appartenu au Maréchal Mortier. Cet objet de collection est très rare et d'une haute qualité.

Il a été « tapé » au marteau du commissaire-priseur à 3 828 €, par Monsieur IRLANDE mandaté par la ville du Cateau-Cambrésis, à Fontainebleau. Afin de réceptionner cette acquisition de valeur, les frais de transport s'élèvent à 211 €.

Ce fusil de chasse révèle de magnifiques détails de l'époque Napoléonienne. Il sera exposé dans le Salon Mortier de l'Hôtel de Ville.

Vote : ***Unanimité***

QUESTIONS DIVERSES :

► ***Acquisition d'une parcelle***

Madame Océane LEVEQUE consent à vendre à l'amiable à la ville du Cateau-Cambrésis, une parcelle de terrain située dans le quartier Schweitzer. Cette parcelle est d'une contenance de 1 are 32 centiares, cédée au prix de 500 €.

Elle servira à créer une partie gazonnée et jardinée le long de l'école Curie.

Vote : ***Unanimité***

► ***Opération de revitalisation de territoire (ORT)***

L'*Opération de Revitalisation de Territoire*, ORT, vise à faciliter la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire. Elle représente un levier conséquent, en offrant un cadre juridique et des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie des habitants, renforcer l'attractivité économique et valoriser le patrimoine urbain, tout cela de manière durable.

Au Cateau, la municipalité a établi des « fiches action ». Ces projets sont parfois déjà réalisés, en cours, ou projetés pour les années à venir. En voici quelques-uns :

► *Validés*

• Création d'une Maison du Numérique

Face aux difficultés de certains Seniors à s'approprier les outils numériques, la ville du Cateau-Cambrésis a été l'une des premières de France à ouvrir une Maison du Numérique en Février 2022. Située 52 rue Jean Jaurès, le local a été rénové avant d'accueillir des seniors catésiens. Un animateur formé, Quentin, a été recruté. En 1 an, nous avons accompagné plus de 900 personnes et proposé plus de 150 ateliers ludiques et pédagogiques. Ce concept est une réussite et va s'étendre en termes d'âge.

• Déploiement de la vidéoprotection

La ville du Cateau-Cambrésis a mis en place un réseau de plus de soixante caméras équipées de vision nocturne, efficace pour résoudre plus de 80% des infractions en 2021. La sécurité s'en trouve renforcée, les caméras dissuadent les comportements incivils, pour maintenir une meilleure qualité de vie.

Un nouveau projet d'extension de ce réseau sera mis en place cette année pour 50 000 €.

• Embellissement des entrées de ville

L'aménagement de nos entrées de ville, Faubourg de Cambrai et Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, a été réalisé cet été en Mai 2023.

Les ronds-points sont fleuris et arborés, améliorant ainsi l'image de notre ville. Des jardinières aux effigies de Matisse et Herbin ont été implantées dans les talus.

► *Engagés*

• Mise en place d'une foncière

La ville souhaite installer une foncière commerciale, sur d'anciens commerces nécessitant de gros travaux qui rebutent de potentiels acquéreurs.

Concrètement, une foncière achète un terrain ou un local pour les rénover et les transformer en lieux de vie utiles au quartier : commerces, bureaux, logements, lieux de culture, de loisirs ou de santé, etc... Des opérations liées au développement du territoire.

• Plan de rénovation des façades

La commune possède du patrimoine « remarquable » et classé. Dans ce cadre, elle vise toujours à améliorer l'image de son centre-ville. Les boutiques du cœur de ville sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. La ville souhaite mettre en place un périmètre de rénovation des façades privées, pour garantir une cohérence esthétique, grâce à une aide financière avec l'appui de la Région.

• Quartier vert Schweitzer

La création d'un quartier vert est en cours, avec la valorisation des jardins familiaux et de l'arboretum. Le quartier Schweitzer représente une des entrées de notre ville, mettant l'accent sur le côté nature, très arboré et verdoyant. Ce projet de revalorisation met l'accent sur la biodiversité et les principes écologiques dans la conception d'un quartier urbain moderne.

• Résorption des friches

L'ancien magasin d'électroménager Caffiaux, près de l'Hôtel de Ville, est une ancienne friche industrielle. Ce projet consiste en la démolition de ces bâtiments, pour y construire des logements destinés aux Seniors. La ville a acquis les trois locaux commerciaux attenants à cette friche, afin de pouvoir mener à bien ce projet conséquent. Il prévoit également des espaces verts et des équipements adaptés à leurs besoins, dans une démarche de favoriser leur maintien à domicile, à proximité des services de la ville.

Au niveau du carrefour de l'Hostellerie, la friche de l'ancienne entreprise Hilma a été rachetée par la ville. Un projet de 18 logements T2/ T3 pour répondre à la demande en logements de petites superficies.

► *À venir*

• Réaménagement des rues Victor Hugo et Paul Delplanche

Avec le temps, ces anciens commerces sont devenus des logements, certains restent à l'abandon. Afin de rendre un attrait à ces rues passantes, la ville souhaite aménager ces rues de manière innovante. La rue Victor Hugo, par son aspect linéaire, est propice à l'installation d'un « plafond artistique », avec l'installation de formes inspirées de Matisse, ou récemment des parapluies bleu et jaune, couleurs emblématiques de notre ville.

Pour la rue Paul Delplanche, un concept avec du tissu recyclé, évoquant le passé textile de notre ville avec la famille Seydoux, ou encore un sol ponctué de Leds (basse consommation), afin de mettre en lumière certains évènements comme Octobre rose, Noël, la Saint-Valentin...

Vote : ***Unanimité***

I.P.N.S